Un tour de vélo en Vaucluse,

Entre potentiel économique et réponse écologique

Crédit Photo : SMAEMV / Thomann

Crédit Photo : SMAEMV / Thomann

09 / 12 /2016

SCHEMA DEPARTEMENTAL VELO EN VAUCLUSE

(SDVV)

Délibération du 24 juin 2016

- **Objectifs :**
  - Vision prospective intégrée de la politique « Vélo » : Usages, infrastructures, économie, santé.
  - Cohérence des infrastructures et projets entre les différentes échelles territoriales.
- **Modalité de mise en œuvre :**
  - Gouvernance interdisciplinaire et territoriale adaptée.
  - Appui d'une prestation externalisée

CONTEXTE

- **Réglementaire :**
  - Loi NOTRe

    Des compétences départementales en matière de : tourisme, routes, sports, action sociale et santé.
  - PAMA

    Nouvelles dispositions du Code de la Route,

    Solutions techniques volontaristes.

CONTEXTE

- **S'intégrer dans les schémas :**

Européen

National

Régional

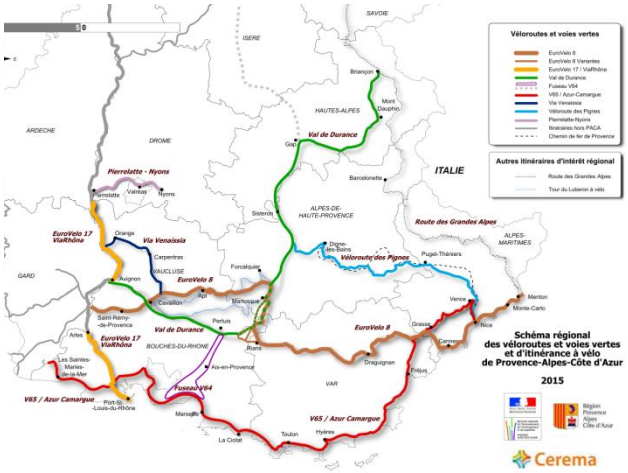

CONTEXTE

- **Les engagements du Département en matière de vélo :**
  - Plan Départemental des Equipements Cyclables de 2001,
  - Schéma Directeur Départemental des Déplacements,
  - Agenda 21,
  - Vaucluse 2040,
  - Adhérent à l'association Départements et Régions Cyclables,
  - Adhérent aux comités d'itinéraires ViaRhôna (EV17) et La Méditerranée à Vélo (EV8, véloroute du Calavon).

CONTEXTE

- **Le Vaucluse = terre de vélo :**
  - Paysages, massifs montagneux, architecture, culture et climat,
  - Véloroute du Calavon, Via Venaissia, … ViaRhôna.

CONTEXTE

- **Le Vaucluse = terre de vélo :**
  - Un réseau de mise en tourisme structuré.

CONTEXTE

- **Le Vaucluse = terre de vélo :**
  - Une renommée mondiale

CONTEXTE : Développer autour du réseau structurant

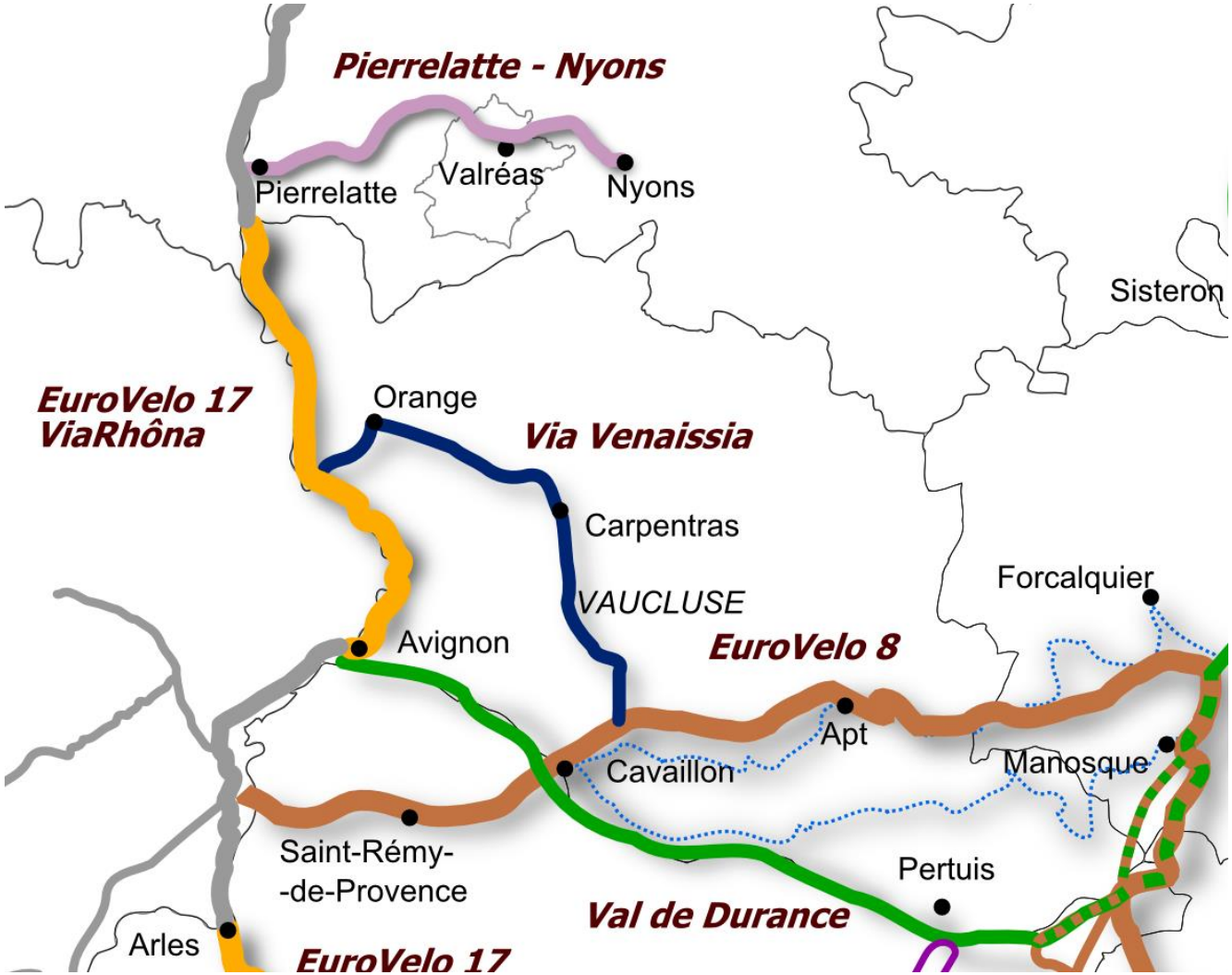

ELABORATION DU SDVV

▶ Appui d'un prestataire extérieur :

- **Regard extérieur et expertise**
- **Objectifs :**
  - Etablir un diagnostic global,
  - Définir une stratégie départementale « vélo »,
  - Elaborer un Schéma Directeur Vélo,
  - Proposer un plan d'action sur 5 ans.

ELABORATION DU SDVV

Acteurs concernés :

- Collectivités territoriales de Vaucluse en charge de mobilité et tourisme,
- Région PACA et Etat,
- Acteurs économiques,
- Associations œuvrant pour le développement du vélo,
- Autres… ?

Phase 1 : Diagnostic

L'offre « vélo » actuelle en Vaucluse :

Sur la base de données existantes, il s'agira d'analyser :

- Les atouts et freins à la pratique du vélo en Vaucluse,
- Les acteurs concernés,
- Les équipements existants,
- Les moyens mobilisés,
- Le développement du tourisme à vélo,
- Les dispositifs d'incitation à la pratique,
- Les nouveautés techniques : assistance électrique et internet.

Phase 1 : Diagnostic

- **La demande, des utilisateurs multiples :**
  - Tourisme à vélo,
  - Pratique de loisir,
  - Sport et compétition,
  - Déplacements utilitaires.

Phase 1 : Diagnostic

- **L'économie liée au vélo :**
  - Retombées économiques liées au tourisme à vélo (données locales et nationales, perspectives),
  - Impact social, réduction de la fracture énergétique,
  - Pratique du vélo et santé.

Phase 2 : Stratégie départementale à l'horizon 2025-2030

- **Propositions de scénarii suivant plusieurs axes de réflexion :**
  - Gouvernance et partenariats,
  - Infrastructures : développer et maintenir les équipements,
  - Mise en tourisme et services, développement économique,
  - Inciter, favoriser la pratique du vélo auprès des Vauclusiens.

Phase 2 : Stratégie départementale à l'horizon 2025-2030

- **Problématiques à prendre en compte :**
  - Créer une dynamique partagée sur l'ensemble du territoire,
  - Une programmation de développement efficient à court terme, mais prenant en compte le long terme,
  - Des actions économes en finances publiques, mais prenant en compte le « retour sur investissement »,
  - Mutualiser les moyens en terme d'infrastructures, d'économie liée au vélo, d'incitation à la pratique,
  - Connecter les itinéraires les uns aux autres, les aménager et les signaler de façon homogène.

Phase 3 : Schéma Départementale Vélo en Vaucluse

- **Il devra définir :**
  - Les ambitions du Département et de ses partenaires,
  - La gouvernance chargée de piloter sa mise en œuvre,
  - Un programme d'action sur 5 ans répondant aux, problématiques identifiées.
- **Il intégrera des éléments cadres indispensables :**
  - Un guide de réalisation des aménagements cyclables,
  - Une charte de signalisation, cohérente avec celles existantes,
  - Un schéma directeur de signalisation.